



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-123453>

Département(s) de publication : **56, 29**

Annonce n° **25-123453**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Groupe Hospitalier Bretagne Sud

**Correspondant :** CELLULE MARCHES DE TERRITOIRE

**Adresse :** 5 Avenue de Choiseul, B.P. 12233 56322 LORIENT CEDEX

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0297069773

**Courriel :** [cellulemarches@ghbs.bzh](mailto:cellulemarches@ghbs.bzh)

**Adresse internet :** <https://www.ghbs.bzh>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Remplacement du système de sécurité incendie existant dans l'aile "La Roseraie" du bâtiment "'Bois Joly"- Quimperlé

**Lieu de livraison :** 135 route d'Arzano, 29300 QUIMPERLE

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Remplacement du système de sécurité incendie existant dans l'aile "La Roseraie" du bâtiment "'Bois Joly"- Quimperlé  
**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 01/01/2026 et jusqu'au 01/04/2026

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les**

**réglementent :** Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des

factures ou des demandes de paiement équivalentes. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue au CCAP, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Renvoi au règlement de la consultation

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 28/11/2025 à 14:00

**Délai minimum de validité des offres :** 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2025-31

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.gouv.fr> Code NUTS : FRH Modalités d'ouverture des offres : Date: 28 nov. 2025 Lieu :Marché

périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :Instance chargée des

procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes, 3, Contour de la Motte, Hôtel de Bizien,

CS44416 35044 Rennes Tél : 0223212828 Fax : 0299635684Mel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Service

auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Rennes, Greffe du TA de Rennes, 3, Contour de la Motte, Hôtel de Bizien,

CS44416 35044 Rennes Tél : 0223212828Mel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Web : <http://www.ta-rennes.juradm.fr/> Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera

déclarée irrégulière. Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires DC1

(lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 05/11/2025